

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 SEPTEMBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux, le 30 septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Dominique DELECOURT, Maire, en suite de convocation du 23 septembre 2022.

Etaient présents : Mesdames : BARIL Joëlle, CAPET Lucile, FALIGANT Delphine, HABOURDIN Cindy, LEDOUX Gaëlle, RENSY Roseline, SADOWSKI Valérie.

Messieurs : CARPENTIER Claude, FACHE Pierre, GALLET Maxime, HAINAUT Pascal, SNAET Guillaume, VERSCHUEREN Gilles.

Dont pouvoir

- Madame Sophie MICHEL à Monsieur Pascal HAINAUT
- Monsieur Jean-Marc DELSERT à Monsieur Claude CARPENTIER
- Madame Virginie ROUZE à Madame Gaëlle LEDOUX

Excusé : Monsieur David RAMARD

Madame Lucile CAPET est élue Secrétaire de séance.

Le compte-rendu du conseil municipal du 1^{er} juillet 2022 est adopté à l'unanimité.

Il est ensuite passé à l'ordre du jour.

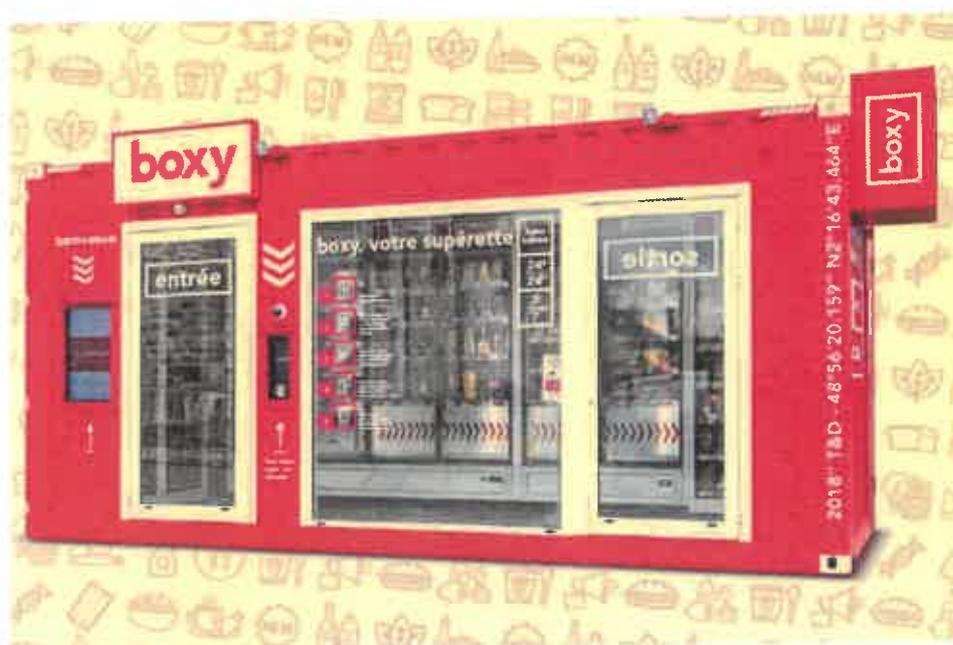
LA PRESENTATION DU PROJET BOXY

Monsieur Julien BENCE de la société Storelift Distribution présente le concept de la BOXY. Il s'agit d'un container maritime de 15 m² recyclé en superette connectée automatique accessible en permanence.

L'accès est sécurisé grâce à une application sur téléphone mobile.

On peut y trouver 250 produits de dépannage du quotidien (il n'y a ni alcool, ni fruits et légumes frais).

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité (moins 3 absentions) cette proposition. Cette superette sera installée courant 2023 à proximité de la gare.



LA PROPOSITION DE FUSION DE L'ECOLE ELEMENTAIRE ET DE L'ECOLE MATERNELLE

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la volonté de Monsieur Hervé PINHEIRO, Directeur de l'école élémentaire de faire valoir ses droits à la retraite à la rentrée prochaine.

A cette occasion, il est proposé de fusionner l'école élémentaire et l'école maternelle afin de constituer une école primaire.

Cette fusion permettrait de préserver les effectifs, d'assurer au mieux la continuité pédagogique et simplifierait les démarches administratives.

Madame Lucie JOURDAIN, Directrice de l'école maternelle a fait part de sa volonté de reprendre cette nouvelle direction,

Le Conseil municipal, après s'être entretenu téléphoniquement avec Monsieur PINHEIRO, décide de solliciter la fusion de l'école élémentaire et de l'école maternelle.

Monsieur le Maire est chargé d'informer les services de l'éducation nationale de cette volonté.

LE BUDGET COMMUNAL : LES DECISIONS MODIFICATIVES

Il est proposé d'effectuer la DM suivante :

116€ du 61521 « entretien de terrain » vers le 7391172 « dégrèvement de taxe d'habitation ».

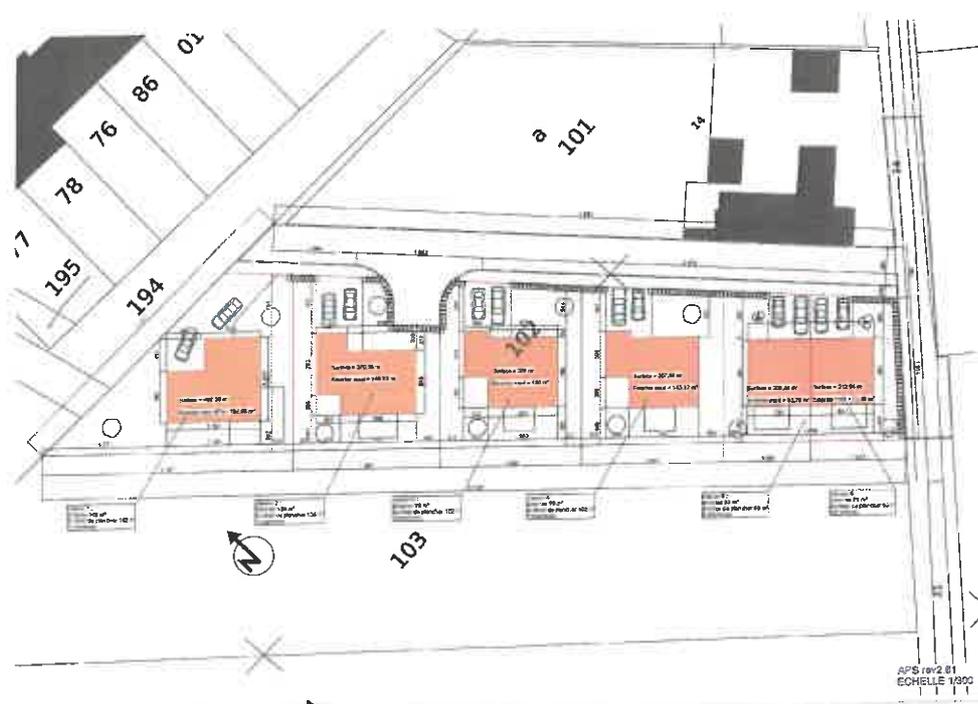
Adopté à l'unanimité.

LE PROJET D'AMENAGEMENT DE LA PARCELLE AB 102

La société BESSA de BOIS GRENIER nous a déposé son nouveau projet d'aménagement de la parcelle AB 102 composé de six maisons.

Pour rappel, dans le précédent projet, le conseil Municipal avait souhaité qu'un accès au chemin de la rue des Brasseurs soit prévu.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de valider ce nouveau projet.





APS rev2.81
Echelle 1/50

LES DEMANDES DE REMBOURSEMENTS A L'ACCUEIL DE LOISIRS

Monsieur Arnaud BAERT sollicite le remboursement d'un montant de 64€ pour l'absence de son fils Loan BAERT pendant le centre de loisirs du 25 au 29 juillet.
Le certificat médical a été transmis.

Madame Emeline FERINGUE sollicite le remboursement d'un montant de 35€ pour l'absence de sa fille Noline DILLY-FERINGUE pendant le centre de loisirs du 19 au 22 juillet.
Le certificat médical a été transmis.

Adopté à l'unanimité

LES DEMANDES DE REMBOURSEMENTS SUITE AUX ANNULATIONS DE LOCATION DES SALLES COMMUNALES

Madame Alexandra ROUSSEAU sollicite le remboursement d'un montant de 100€ correspondant à l'acompte versé pour une location de la salle Isabelle Aubret les 12 et 13 septembre 2020. Adopté à l'unanimité.

Monsieur Aurélien LEMICHEZ sollicite le remboursement d'un montant de 200€ correspondant aux acomptes versés pour une location des salles Isabelle Aubret et salle des fêtes les 16 et 17 juillet 2022.
Le mariage a été suspendu mais les réservations de salles n'ont pas été annulées avant le 5 juillet 2022. Avis défavorable.

LE CENTRE DE GESTION ET LA MISE EN PLACE DE LA MEDIATION PREALABLE

Suite au décret du 25 mars 2022 relatif à la procédure de médiation préalable applicable à certains litiges de la fonction publique, le CDG 62 propose une convention d'adhésion en cas de recours contentieux.

Ce recours à la médiation sera financé par le biais de la cotisation au CDG 62.

Adopté à l'unanimité.

L'AVANCEE DES TRAVAUX 2022

Monsieur Claude CARPENTIER informe le Conseil Municipal que les travaux de curage rue Pasteur et rue des Baigneurs sont terminés. Ce chantier a été financé par l'agglo via la taxe GEMAPI.

La construction du bloc sanitaire de l'école élémentaire avance. La maçonnerie évolue chaque jour. La charpente, la couverture et les travaux d'accessibilité seront réalisés pendant les vacances de la Toussaint.



LES RESULTATS DE L'ENQUETE AUPRES DES CUINCHYNOIS

131 questionnaires ont été complétés, soit 16% de participation.

Les différents résultats seront présentés dans le prochain bulletin municipal.

LES QUESTIONS DIVERSES

L'abandon du projet Bike Box de la poste

La direction de la Poste nous informe que le projet d'installation du Bike Box à côté de la Mairie a été abandonné suite au refus de la Commune de CAMBRIN d'effectuer les travaux pour la transformation du bureau en Agence Postale Communale.

La boîte aux lettres de l'église a quant à elle été remplacée le 2 août.

Les projets d'antennes téléphoniques

Deux projets d'antennes téléphoniques ont été étudiés par la société FREE.

L'un à côté du château d'eau

L'autre à proximité du chemin des Corriaux.

Face à la complexité de ces dossiers, il est proposé de refuser ces dossiers et de saisir les services de la Communauté d'agglomération pour étudier et monter ces projets. Adopté à l'unanimité.

La visite du Sénat jeudi 10 novembre 2022

Le Sénateur Jean-Pierre CORBISEZ propose d'organiser une visite du Palais du Luxembourg à PARIS jeudi 10 novembre à 11h00 suivie d'un repas au Sénat.

Le nombre de visiteurs autorisés est de 40.

Les inscriptions nominatives devront se faire au plus vite.

Le groupe régional pour l'appel à candidatures LEADER 2023-2027

La Communauté d'agglomération élaborera un dossier pour avril 2023 au programme de développement rural européen LEADER 2023-2027.

La Commune sera associée aux séances de travail.

Madame Lucile CAPET est chargée de représenter la commune.

Les nouvelles chaudières rue Marcel Cabiddu

Pas-de-Calais Habitat nous informe que l'ensemble des chaudières de la rue Marcel Cabiddu et de la place Jean Moulin vont être remplacées (soit 26 chaudières).

Pour rappel, les déclarations de travaux ont été accordées afin de rénover les façades et les pignons des logements rue Marcel Cabiddu et place Jean Moulin.

Les dates de travaux ne sont pas encore connues.

La remise à niveau des plaques d'eaux usées et eaux pluviales rue Anatole France

La Communauté d'agglomération a été sollicitée pour la remise à niveau de ces plaques.

Elle a transmis notre demande à son exploitant, la société SAUR pour investigations.

Le Conseil Municipal sera informé de l'avancement de ce dossier.

Le dispositif zéro artificialisation nette

Les élus ont reçu la copie d'un courrier. Monsieur Jean-Pierre CORBISEZ, Sénateur du Pas-de-Calais a alerté le Ministre de la transition écologique au sujet des difficultés de la mise en œuvre du dispositif « zéro artificialisation nette ».

L'agglomération et la création d'un groupe de travail sur la collecte des déchets verts

Par délibération du 3 février 2022, le Conseil Communautaire a approuvé la création d'un nouveau service de collecte à domicile des branchages sur rendez-vous facturé à 30€ le forfait de déplacement et 15€ le m³ de branchages collectés.

Un groupe de travail est constitué.

Monsieur David RAMARD représentera la Commune dans ce groupe de travail.

Monsieur le Maire rappelle que le SIVOM a un projet de lieu de collecte de broyage de branchages.

Le cyclo cross

Un cyclo cross sera organisé au stade de football dimanche 20 novembre 2022. La commune devra financer le plateau et prévoir des récompenses.

Les décorations de Noël

Dans le cadre de la sobriété énergétique, Monsieur Claude CARPENTIER propose de trouver des solutions et de supprimer les décorations lumineuses de Noël.

Il propose de concentrer les lumières entre l'église et la Mairie et d'aménager la place de la Mairie avec un grand sapin et des décorations de Noël artisanales.

La « Commission fêtes et cérémonies » a étudié ce dossier et a concrétisé plusieurs idées. L'objectif est de donner une nouvelle image à notre village.

Ainsi, au lieu de passer du temps à rénover les sujets de Noël, les agents techniques confectionneront des décors.

Le Conseil Municipal valide ces propositions et charge Monsieur Claude CARPENTIER et Madame Roseline RENSY de ce dossier.

- Madame Gaëlle LEDOUX rappelle que le Conseil Municipal avait émis le souhait de récolter les sapins naturels après les fêtes. Monsieur le Maire va revoir ce dossier avec le SIVOM.
- Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la démission de Didier ROLLEZ pour motifs professionnels et familiaux.
Le Conseil Municipal est désormais composé de 18 élus.
- Monsieur Maxime GALLET souhaite savoir ce qui se passe à la boulangerie. Monsieur le Maire explique qu'elle devrait rouvrir prochainement. Les exploitants en place sont partis. Notre pâtissière reprend son activité avec un nouveau boulanger.
En ce qui concerne le débit de tabac, Madame LACHERY travaille à la reprise de ce commerce avec les services du développement économique de l'agglo.
- Madame Lucile CAPET s'inquiète au sujet de deux camions garés à proximité du terrain de pétanque. Il s'agit de camions qui se garaient près de la salle des fêtes qui gênaient lorsqu'il y avait des locations de salles. La Municipalité est informée de ce nouveau lieu de stationnement.
- Madame Roseline RENSY rappelle que le salon du terroir et de la gourmandise aura lieu les 15 et 16 octobre au complexe sportif.
- Madame Joëlle BARIL informe les élus qu'une vente au profit du CCAS sera organisée samedi 8 octobre de 10h à 17h.
- Monsieur le Maire informe l'assemblée que depuis la veille, Monsieur Emmanuel HERBAUX est le nouveau Maire de Givenchy.

Séance levée à 21h00.

La secrétaire de séance,

Lucile CAPET

